

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Title - Sujet VLF/LF MSK Receivers	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8483-117050/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client W8483-117050	Date 2012-03-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QD-008-22308	
File No. - N° de dossier 008qd.W8483-117050	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-03	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Van Dusen, Eric	Buyer Id - Id de l'acheteur 008qd
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-5816 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-0636
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: SEE HEREIN.	

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Defence Communications Division. (QD)
11 Laurier St./11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III, 8C2
Gatineau, Québec K1A 0S5

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Cette modification 007 est soulevée pour pour adresser des questions qui ont été demandés.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DOIVENT DEMERURE INCHANGÉES.

Questions des soumissionnaires - 05

Question-12)

À l'alinéa 3.3.2.e de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé que le récepteur doit offrir la modulation par déplacement de fréquence (MDF) à 75 bauds avec un déplacement de $\pm 42,5$ Hz. Un déplacement de ± 42.0 Hz serait-il acceptable?

Réponse-12)

Non, un déplacement de ± 42.5 Hz est exigé.

Question-13)

À l'alinéa 3.3.2.j de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé que le récepteur doit offrir un mode de veille permettant de maintenir la fréquence stable tout en consommant moins d'électricité (courant alternatif). Veuillez expliquer le but recherché ici. Une période de réchauffement de 30 minutes à partir d'un démarrage à froid serait-elle jugée raisonnable?

Réponse-13)

En mode de veille, le récepteur doit demeurer stable de sorte que lorsqu'il est remis sous tension, aucune période de réchauffement n'est nécessaire. Dans le cadre des opérations, une période de réchauffement de 30 minutes est inacceptable.

Une fois que le récepteur sera installé dans le système, le courant alternatif lui sera fourni lorsque le sous-marin sera en fonction. En mode de veille, il est prévu que le récepteur est alimenté alors que l'interrupteur du panneau avant est éteint.

Question-14)

Aux alinéas 3.3.3.a et 3.3.3.d de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé qu'une entrée équilibrée d'antenne à large bande de 100 Ω est nécessaire. Une impédance de 100 Ω n'est pas très fréquente. Une impédance de 50 Ω (qui est la norme dans l'industrie) serait-elle acceptable?

Réponse-14)

Une entrée équilibrée d'antenne de 100 ohms est exigée.

Question-15)

Aux alinéas 3.3.3.a et 3.3.3.d de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé qu'une entrée équilibrée d'antenne à large bande de 100 O est nécessaire. Une impédance de 100 O n'est pas très fréquente. Une impédance de 50 O (qui est la norme dans l'industrie) serait-elle acceptable?

Réponse-15)

Une entrée équilibrée d'antenne de 100 ohms est exigée.

Question-16)

À l'alinéa 3.3.4.a de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé que 4 sorties de tonalité modulée sont nécessaires. Veuillez expliquer de quoi il s'agit. L'exigence n'est pas claire.

Réponse-16)

Il s'agit de tonalités de 1 kHz émises de façon intermittente.

Question-17)

À l'alinéa 3.3.4.c de l'annexe " B " de l'énoncé des travaux, il est précisé que plusieurs sorties audio sont nécessaires. Veuillez préciser le but recherché ici. Doivent-elles être utilisées simultanément?

Réponse-17)

Elles ne sont pas utilisées simultanément, mais elles sont nécessaires afin de fournir des options avant la configuration des circuits.

Question-18)

Exigence obligatoire 18 :

Veuillez confirmer que l'exigence concerne le fonctionnement de la modulation à déplacement minimal (MDM) pour les communications sous-marines de la norme STANAG 5030 et non le fonctionnement de la MDM pour les communications terrestres de la norme STANAG 5065. En d'autres termes, l'objectif est-il de respecter les spécifications de la norme STANAG 5065 relatives aux communications terrestres dans le cadre de ces spécifications de communications sous-marines?

Réponse-18)

La norme STANAG 5030 doit être respectée par le récepteur; la conformité à la norme STANAG 5065 est souhaitable.